

Assemblée Permanente du Remue-Méninges

Compte-rendu _ Lundi 15 mai 2023

Personnes présentes :

Jade, Lila, Emma, Hassan, Thierry, Greg, Jordan, Bruno, Marie-Paule, Marie Bou, Jeff, Claire, Paul (pas Fassollette)

Secrétaire :

Greg

Animatrice :

Jade

Relecture :

Marie Bou

Le CR de l'AP d'avril est validé.

1) Pintes :

Des adhérent.es et client.es du bar souhaiteraient pouvoir consommer des pintes plutôt que simplement des demis de pression.

L'assemblée pose plusieurs questions :

- Où trouver de nouveaux verres ? A quel endroit les ranger, étant donné que l'espace du café est restreint ?
- Ne serait-ce pas pousser à la consommation que de proposer des pintes plutôt que des demis?
- Ne perdra-t-on pas de l'argent si les pintes sont moins chères que les demis ?
- Ne pourrait-on pas plutôt proposer des pichets ?

A ces questions, plusieurs réponses sont apportées. Jeff précise que des pichets en soirée ne seraient pas pratiques car les gens ne consomment pas nécessairement à table. Greg indique ensuite qu'il faut faire un tri dans les verres car les verres à sirop et à jus prennent trop de place et que nous servons actuellement des verres de 33cl plutôt que de 25cl, car ils ne sont pas adaptés. Greg propose également de trouver des vrais verres à galopins.

Est soumis au vote le fait de mettre en place les pintes, au prix double des demis.

Motion adoptée : 9 voix pour, 2 absentions

Greg et Jade s'occupent de la transition qui implique également le tri des verres existants.

2) Consommation artistes et bénévoles :

Il y a des excès. Il faut limiter. Comment faire ? Jetons ?

Pour ce qui est des artistes, il y a eu auparavant deux versions :

- on offrait une boisson par artiste et un pichet pendant le repas.

- on offrait 3 consommations. Par contre, des bières pressions, pas de bière bouteille.
Il est finalement proposé que l'on offre deux consommations matérialisées par deux jetons, ainsi qu'un thé/café à la fin du repas.

Motion votée à l'unanimité.

Faire des jetons : Marie-Paule s'en charge.

Pour les bénévoles :

Jusque maintenant, une consommation était offerte par créneaux mais les usages divergent.

Une ou deux consommations par créneaux ? Une boisson alcoolisée et une boisson non alcoolisée ?

Ticket boisson pour les bénévoles ?

Il est finalement soumis au vote une consommation gratuite par créneaux et un café/thé au prix équipe (référéncé dans le logiciel de caisse).

Motion votée à l'unanimité.

Envoyer des infos aux bénévoles sur ces changements : Greg s'en charge.

3) Inscriptions des bénévoles sur le créneau bar :

Des adhérent.es s'interrogent sur le fait que l'on puisse s'inscrire pour faire du bénévolat au bar autrement qu'à distance.

Doit-on laisser une tablette numérique au café?

Il est finalement proposé que le lien du frama soit en page d'accueil de l'ordinateur derrière le bar.

Motion votée à l'unanimité.

Greg envoie dans le mail planning l'info qu'on peut s'inscrire derrière le bar.

4) Dates de fermeture et ouverture estivale :

Dernière semaine de juillet, café fermé mais en travaux, comme il est d'usage depuis plusieurs années. C'est l'occasion de faire du bricolage nécessaire pour l'entretien du lieu.

Le café est fermé les trois premières semaines d'août et les salarié.es sont en vacances pendant cette période.

Les salarié.es reprennent la dernière semaine d'août du 21 au 25 mais le café est fermé.

Réouverture du café le 29 août.

Il faudrait afficher au café en plus d'annoncer sur le programme les dates de fermeture du café.

5) Événements d'été :

L'événement sur la végétalisation urbaine est reconduit cette année. L'an dernier nous avons proposé une journée créative et festive pour mettre à l'honneur la commission jardin. Ce fût un joyeux moment et nous proposons de réitérer l'expérience en mettant l'accent sur les projets jardinage à venir. Il aura lieu le 17 juin.

Une réunion est prévue le 24 mai à 18h. Lila et Jade proposent de faire un repas partagé à l'occasion de cette réunion.

N'hésitez à vous joindre à nous, il y aura besoin de monde !

6) Formation des jeunes en service civique :

Marie-Paule rappelle qu'il y a deux formations obligatoires pour les services civiques :

- celle aux premiers secours (PSC1)
- la seconde est au choix (voir sur la plateforme dédiée)

Marie-Paule rappelle que le versement de l'allocation dépend du fait que ces deux formations soit faites.

7) Paye des services civiques :

Râlons, Loris et Jade n'ont pas encore été payé.es !

Marie-Paule rappelle demain la structure qui est en charge de la mise en paiement. Le café a versé, quant à lui, la part qui lui revenait.

8) Foire des arts :

Claire propose d'organiser une vente d'oeuvres d'artistes amateur.ices. Les artistes devraient payer leur emplacement comme lors d'un vide-grenier pour avoir une place. Est-ce que ce projet correspond à l'esprit du café ? Le fait de vendre des oeuvres et de faire des bénéfices à partir de la location d'emplacement interrogent.

Claire dit que ce serait bien que la foire soit reliée à un autre événement.

Jeff indique que si l'événement est organisé sur la terrasse du café, il faut demander l'autorisation à la mairie. On pourrait le présenter comme un événement de soutien à l'asso, suggère-t-il également.

Inviter journaliste pour un événement comme ça ?

Pour organiser une telle manifestation, ça prend du temps. Il faudrait le faire au minimum la seconde semaine de juillet.

Claire contacte la commission programmation pour voir directement avec elle si le projet est réalisable.

9) Préparation de l'AG

Prochaine AP, c'est **l'AG qui sera le mardi 27 juin à 18h**. Il est proposé et accepté que ce soit un apéro partagé et que chacun.e apporte quelque chose à partager.

Jade envoie un framadate pour un rdv de préparation de l'AG aux salarié.es et aux représentant.es légales et légaux.

Marie-Paule propose que pour l'AG on demande aux ateliers réguliers qu'ils rédigent un CR de leur activité. On peut aussi leur proposer de présenter leur atelier et le bilan directement à l'AG s'ils le veulent.

Ne pas oublier de prévenir l'atelier d'écriture que nous prenons son créneau le mardi 27 juin.

Envoyer la convocation pour l'AG aux adhérent.es le lundi 12 juin dernier délai (Greg) !